

POSE DE CARRELAGES SUR PLANCHER BOIS

PROBLÉMATIQUE

Panneaux bois, plancher à lames, parquet à l'ancienne : des solutions adaptées à chaque contrainte.

INFORMATION

- Locaux privatifs : appartements, maisons individuelles...
- Locaux collectifs : bureaux, salles de classes (étage)... sont exclus les sanitaires collectifs

LES PRODUITS RECOMMANDÉS



PRÉPARATION

DOMAINES D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS de :

Locaux privatifs en sol avec CERMIFACE, CERMIPROOF ST et CERMICRYL.

Ex. : Appartements, Maisons individuelles.

Locaux collectifs avec CERMIFACE uniquement.

Ex. : Bureaux, Salles de classes (étages). Sont exclus les sanitaires collectifs.

* Les pièces humides privatifs comportant un plancher bois sont à traiter avec CERMICRYL et CERMIFACE (sensibilité du support à l'eau).

SUPPORTS ADMIS

1) Principalement planchers de panneaux bois de qualité rainurés-languettes de 22, 25, 27 mm ou en doublage croisé.

2) Parquet à l'ancienne sur lambourdes ou collés en bon état.

Sont exclus les planchers suivants car non adaptés à recevoir un revêtement céramique :

- planchers bois sur vide sanitaire ou dallage flottants non fixés
- réalisés sur couche résiliente : liège, isolation fibre de bois (instabilité).

Remarque : Escaliers en bois, nous consulter.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Ceux compatibles avec le système CERMIX mis en œuvre.

Utiliser de préférence des Grès de classement UPEC P3 au moins :

- de 7 mm mini pour format 20 x 20
- de 8 mm mini pour format 30 x 30

Formats admis : de 100 à 1 200 cm² selon système.

Sur plancher bois de doublage, il est possible de poser au CERMIFLEX XTREM, les carreaux de 100 à 2 200 cm² :

- en locaux «sans humidité» avec CERMIFACE.
- en locaux «humide» après protection avec CERMICRYL et CERMIFACE.

RÉALISATION DU PLANCHER DE DOUBLAGE

Le plancher doit être apte à recevoir le revêtement céramique.

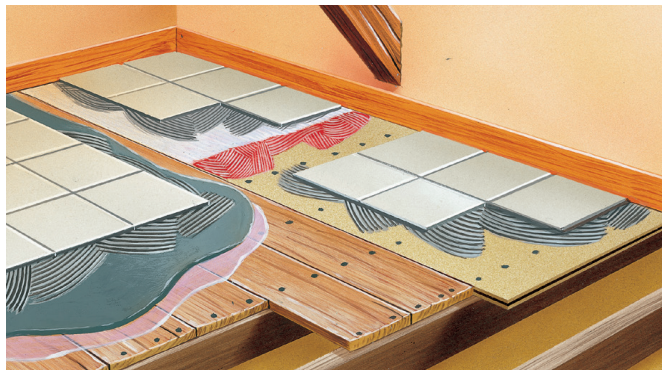
Entraxes des lambourdes ou solives : de 45 cm maxi. (dans le cas d'espace plus important, mettre des entretoises tous les 40 cm environ pour supporter les panneaux).

Utiliser des panneaux de 22 mm d'épaisseur mini rainurés-languettes, les poser à joints vifs et décalés (à coupe de pierre), collés à l'emboîtement. Réaliser leur fixation par vissage tous les 15 à 30 cm selon appuis, avec vis inox ou similaires de 2,5 fois l'épaisseur du panneau ou 2 couches croisées d'épaisseur de 12 mm.

Autres règles : nous consulter

RECOMMANDATIONS

Il convient de s'assurer toujours du bon état et de l'adéquation du support plancher à recevoir le revêtement céramique.



MISE EN ŒUVRE

ÉTAT DU SUPPORT

IMPORTANT : le plancher doit être impérativement rigide (stable sous la marche), sans flexion et bien vissé, la flèche active doit être inférieure à 1/600^{ème} de la portée. Renforcer la fixation si nécessaire.

La ventilation du plancher en sous face est primordiale ; il convient de vérifier qu'elle est suffisante.

Vérifier que les structures porteuses sont compatibles avec la surcharge et le changement d'affectation du local.

Anciens parquets : effectuer un ponçage jusqu'au bois propre pour décaper toutes salissures, cires, vitrificateur puis dépoussiérer soigneusement.

Le plancher doit être de bonne planéité, sans crochets pouvant nuire à l'adhérence des systèmes. Pièces humides privatives : (salles de bains, WC, cuisines)

Protéger impérativement le bois : utiliser CERMIPROOF ST ou CERMICRYL.

Dans le cas de pièces humides superposées, il convient d'appliquer un pare-vapeur au plafond pour préserver de l'humidité le plancher bois.



Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.

POSE DE CARRELAGES (SUITE)

SUR PLANCHER BOIS

MISE EN ŒUVRE

POSE DU CARRELAGE

Se reporter à la Fiche Technique du système utilisé : CERMIFACE.

En complément, veiller particulièrement à ménager un joint périphérique de 3-5 mm (Bande périphérique autocollant gamme CERMIX, mastic CERMITHANE).

Réaliser un fractionnement des surfaces tous les 20-30 m².

Ménager des joints inter-carreaux suffisants de :

- 4 mm minimum pour carreaux de petits formats (< 200 cm²)
- 5-6 mm minimum pour carreaux supérieurs à 200 cm².

4 SOLUTIONS DE POSE

1 : RAGREAGE



CERMIPRIM RAPID / CERMICRYL

RAGRENOV S30

Pose au : CERMIPLUS, CERMIPLUS RAPID, ou CERMIFLEX XTREM

Finition au JOINT i-TECH ou CERMIJOINT SOUPLE

2 : DÉSOLIDARISATION



Colle CERMIFACE

Rouleau de film CERMIFACE

Pose au : CERMIPLUS, CERMIPLUS RAPID, ou CERMIFLEX XTREM

Finition : CERMIJOINT SOUPLE

LE + SOLUTION

Épaisseur totale de 0,6 mm.

3 : ÉTANCHÉITÉ



CERMICRYL ou CERMIPROOF ST

Pose au : CERMIPLUS, CERMIPLUS RAPID, ou CERMIFLEX XTREM

Finition : CERMIJOINT SOUPLE ou joints i-TECH

LE + SOLUTION

Rénovation d'une salle de bain à usage privatif.

4 : ACOUSTIQUE

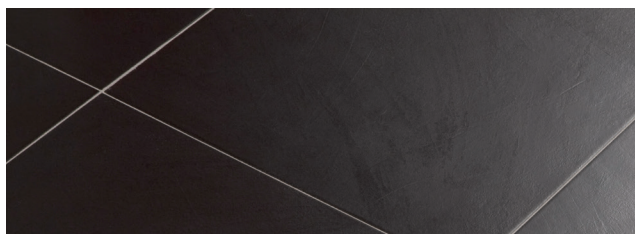


CERMIPHONE PLK^{PLUS} associés au CERMICRYL dans les locaux humides privatifs (ex : salles de bains, WC...)

LE + SOLUTION

Désolidarisation et confort acoustique.

5 : POSE COLLÉE DIRECTE



Sur panneaux de doublage :

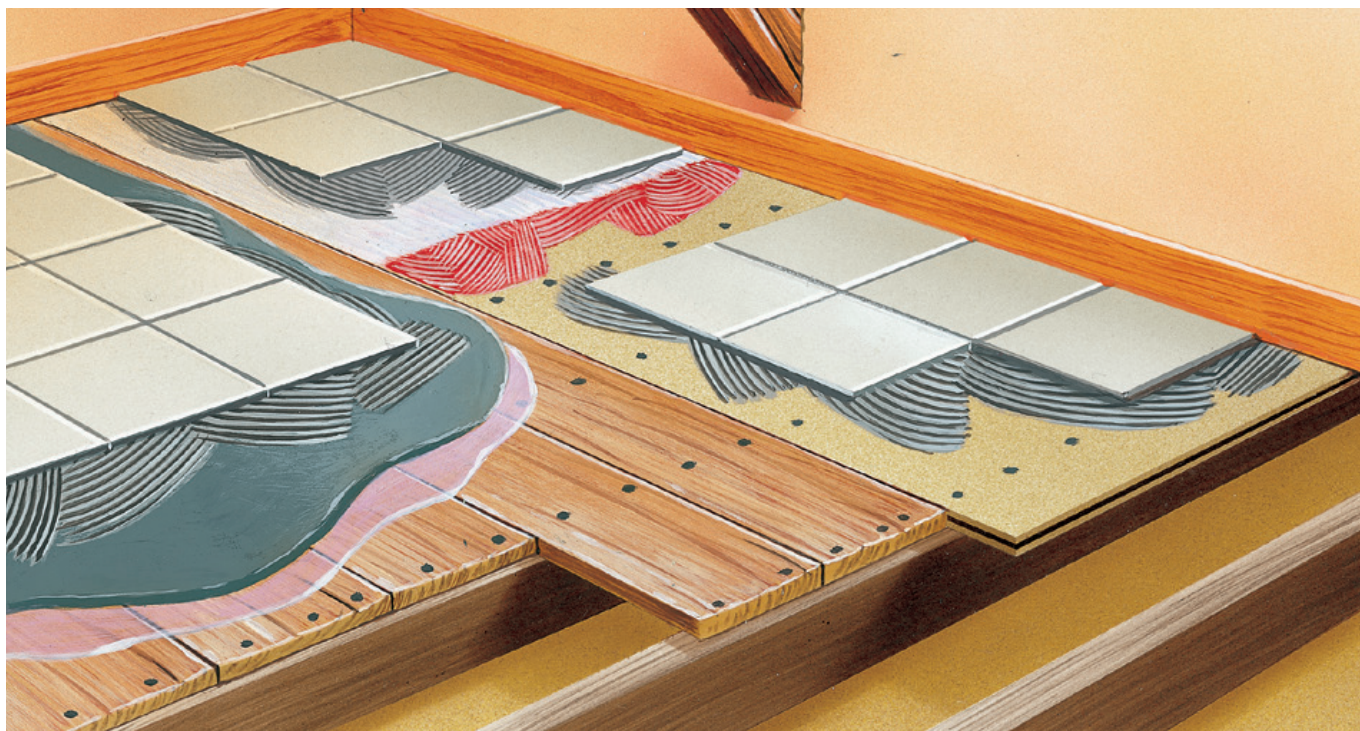
- en locaux «sans humidité» avec CERMIFACE.
- en locaux «humide» avec protection CERMICRYL & CERMIFACE

Pose au : CERMIFLEX XTREM

Finition au CERMIJOINT SOUPLE, JOINTS i-TECH ou EPOSTYL

LE + SOLUTION

Gain de temps
Formats plus importants



FINITION

Réaliser la finition des joints 48 heures après la pose avec :

CERMIJOINT SOUPLE ou JOINT i-TECH

Joints de notre gamme époxy

Joints souples (périphérie / dilatation) CERMISIL PREMIUM

NETTOYAGE DES JOINTS

Utiliser le KITAJOINT.

Accès léger piétons : 48 h minimum après jointoiment.



Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.